

PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE VENTE D'UN FONDS LIBERAL

Par acte S.S.P. du 31 décembre 2021, enregistré auprès des SF de Nouméa le 31 janvier 2022 référence F°100, n° 1158, Bord. 25/15, Mme Caroline, Thérèse, Marie Debruyne, demeurant à Nouméa, 229, rue Arnold Daly, a cédé à la SARL d'avocat Caroline Debruyne en cours de formation au capital de 100 000 F CFP, dont le siège est sis 40, rue de la République, Immeuble Le Morare, 98800 Nouméa, prise en la personne de sa gérante Caroline Debruyne, un fonds libéral d'avocat, comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail, le bénéfice comme la charge des contrats attachés, le matériel, les agencements et installations, sis et exploité 40, rue de la République, Immeuble Le Morare, 98800 Nouméa. Propriété et jouissance : 4 500 000 F CFP, dont 3 500 000 F CFP pour les éléments incorporels et 1 000 000 F CFP pour les éléments corporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds cédé.

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMÉA

AVIS DE DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

Les créanciers de M. Renard Eric, déclaré en liquidation judiciaire par jugement du 23 novembre 2015 et l'adjudicataire ou l'acquéreur d'un Lot n°277 d'une superficie de 11a 98ca, Section Kaméré, provenant de la parcelle 258 partie de la section LOGICOOP, commune de Nouméa n° IC 646541-9189 et d'un terrain d'une superficie de 2 hectares 65 ares 2 centiares, formant le Lot n° 8 du lotissement LES SOURCES, provenant du Lot n° 4 dudit lotissement et les constructions y édifiées figurant à l'inventaire cadastral sous le n° 6455-904860 – suite a vente d'immeuble, sont avisés :

- du dépôt de l'état de collocation en date du 1^{er} février 2022,
- que les contestations à l'encontre de l'état de collocation sont formées dans le délai de 30 jours à compter de la présente publication au JONC suivant déclaration effectuée au greffe du tribunal de Première Instance.

Insertion faite également dans le journal d'annonces légales : Actu.nc

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMÉA

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 31 janvier 2022, prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire de la S.A.R.L. HEMA DISTRIBUTION dont le siège social était 50, rue Rosette Baldini Vallon Dore - Villa 9B - BP 3175 - 98810 Mont-Dore Cedex - RCS n° 1 024 454, pour insuffisance d'actif.

N° procédure collective 41020076

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMÉA

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 31 janvier 2022, prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire de la S.A.R.L. ESTETIK'M dont le siège social était 14 rue de Verdun - 98800 Nouméa - RCS n° 1 361 351, pour insuffisance d'actif.

N° procédure collective 41019308

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMÉA

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 31 janvier 2022, prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire de M. Qenenoj Jo à l'enseigne PEPINIERE D'ENTREPRISE "XUP" dont le siège social était Tribu de Drueulu - 98820 Wé - Lifou - Ridet n° 680413, pour insuffisance d'actif.

N° procédure collective 41019293

Le greffier

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE NOUMÉA

AVIS

Le Tribunal de Première Instance a, par jugement du 31 janvier 2022,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire à l'encontre de S.E.L.A.R.L. CABINET DU DOCTEUR PIERRE OLIVIER LETT, dont le siège social est sis RT1 - 12A VILLAGE - 98812 Boulouparis - RCS n° 778050, pour insuffisance d'actif.